

COMMUNE DE LARNAGE

CONSEIL MUNICIPAL DU 29-10-2013

L'an deux mil treize et le 29 Octobre à 20H s'est réuni le conseil municipal de la commune de Larnage sous la présidence de Mr Osternaud Max.

Etaient présents : Mrs Osternaud M, Chirouze H, Roberton G, Delhome JC, Reist-Picard J, Belle JC, Claude S, Coldepin P, Revol C, Reynaud J
Mmes Girard P, Bosc L, Foucry-Gautier S

Etait excusé : Mr Gros D

Secrétaire de séance : Mme Bosc L

I-APPROBATION DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

II-AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION

A-Avenant Savel

Un complément d'informations sera demandé à l'architecte, la délibération sera prise au prochain conseil.

B-Avenant Chautant

Le conseil municipal approuve l'avenant d'un montant de 1027€HT correspondant à des travaux supplémentaires concernant la porte coulissante

C-Contrat photocopieur mairie

Le conseil municipal autorise le maire à signer un contrat avec la société CAP Bureautique.

D-Délégués Syndicat d'Irrigation Drômois

Le conseil municipal désigne Jean-Francois Vassy et Gérald Delhome délégués au Syndicat d'Irrigation Drômois.

III-AFFAIRES NON SOUMISES A DELIBERATION

Mr le Maire informe le conseil municipal que suite aux orages du 23 octobre 2013, une demande de classement de la commune en catastrophes naturelles a été faite auprès de Mr le Préfet.

Voirie-assainissement :

- Suite aux orages, des dégâts sur la voirie et le réseau assainissement ont été constatés.
- L'entreprise Roffat a été retenue pour réaliser les travaux d'aménagement de la place au bas de la mairie.

Commémoration du 11-11

Rendez-vous à 11h30 devant la mairie